



VILLE DE HOUILLES

**PRÉSENTATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF**

EXERCICE 2020

Préambule

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses qui permettent à la ville de Houilles d'assurer le fonctionnement des services publics ainsi que le renouvellement et le développement son patrimoine.

Il convient de distinguer deux catégories de mouvements financiers :

- Les opérations réelles, qui se traduisent par des encaissements (ex : recettes fiscales) ou des décaissements (ex : rémunération des agents), et sur lesquelles sont fondées les analyses financières.
- Les opérations d'ordre, qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie de la collectivité (amortissements, provisions, opérations patrimoniales...) et qui s'équilibrent toujours en recettes et en dépenses.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il est préparé par l'ordonnateur, obligatoirement au vu du compte de gestion fourni préalablement par le receveur municipal.

Il doit être présenté à l'assemblée par un président désigné expressément pour la séance spécifique au cours de laquelle il est débattu et adopté.

L'ordonnateur peut assister aux débats mais il doit impérativement se retirer au moment du vote, car il ne peut être juge et partie.

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif clôt le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2020 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire tenu le 21 novembre 2019 ;
- le vote du budget primitif 2020 intervenu le 15 janvier 2020 ;
- le vote du budget supplémentaire 2020 intervenu le 23 septembre 2020 ;
- les décisions modificatives adoptées les 26 février, 3 novembre et 17 décembre 2020.

La lecture des données relatives à l'exécution du CA 2020 montre la volonté de la ville, malgré un contexte budgétaire national difficile, de maintenir les principaux indicateurs de gestion à un niveau garantissant des équilibres financiers sains.

PRESENTATION DES PRINCIPAUX SOLDES FINANCIERS

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2019	CA 2020	Variation 2019/2020
RECETTES DE GESTION	43 026 741 €	40 673 700 €	-5,47%
DEPENSES DE GESTION	36 803 735 €	36 349 841 €	-1,23%
EPARGNE DE GESTION	6 223 007 €	4 323 859 €	-30,52%
Frais financiers	199 076 €	172 736 €	-13,23%
EPARGNE BRUTE (CAF)	6 039 137 €	4 151 135 €	-31,26%
Remboursement du capital de la dette	1 181 782 €	1 189 240 €	0,63%
EPARGNE NETTE (CAF NETTE)	4 857 355 €	2 961 895 €	-39,02%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	11 838 100 €	9 757 650 €	-17,57%
RECETTES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNT)	6 370 386 €	10 600 107 €	66,40%
EMPRUNTS NOUVEAUX	0 €	0 €	-
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	10 452 590 €	9 263 350 €	-11,38%

CONTEXTE

Le budget primitif, voté en janvier 2020, a fait l'objet d'ajustements :

La décision modificative n°1

Celle-ci a été votée afin de procéder à des ajustements de crédits liés à la création d'opérations relatives aux projets d'investissement suivants : construction de la crèche Charles de Gaulle, réhabilitation de l'église Saint-Nicolas, Maison médicale Toussaint, réhabilitation de la Maison Schoelcher, réhabilitation thermique de la médiathèque Jules Verne, construction d'un parking silo gare, réhabilitation du groupe scolaire Allende, construction d'une salle polyvalente.

Le budget supplémentaire 2020

Outre la reprise des résultats de l'exercice précédent et la prise en compte des restes-à-réaliser de l'exercice 2019, le budget supplémentaire 2020 a affiché principalement :

- Une perte de recettes dans divers secteurs du fait de la covid (culture, jeunesse, scolaire et périscolaire, stationnement, marché municipal...) pour -1 355 K€
- L'inscription de dépenses supplémentaires du fait de la covid dont 357 K€ pour l'achat de masques, 64 K€ d'achat de fournitures et de produits de traitement, 50 K€ de dépenses d'entretien, 53 K€ de frais de nettoyage, 20 K€ de remboursement des abonnements des forains...

La décision modificative n°2

Votée en novembre, celle-ci a affiché :

- La correction des prévisions budgétaires en matière de fluide (-223 K€), de crédits liés à la restauration (-160 K€), aux repas servis dans les crèches (-19 K€), aux transports scolaires et périscolaires (-90 K€), aux spectacles culturels (-50 K€), au projet de mise en place d'un budget participatif (-100 K€)
- L'inscription de crédits liés aux cours non réalisés de l'Atelier 12 et du Conservatoire (103 K€)
- L'inscription des crédits liés aux transferts des résultats d'exploitation et d'investissement du budget annexe de l'Assainissement dans le cadre du transfert de compétence à la Communauté d'agglomération (respectivement 239 K€ et 1 050 K€)
- La correction des prévisions budgétaires en matière d'investissement à hauteur de - 8 389 K€ (projets de l'église, de maison médicale, du parking silo de la gare, de l'école Allende, de salle polyvalente, de la place Michelet, de l'école Schoelcher, du Jean Bouin II, de construction d'un cinéma, de réhabilitation de la façade de l'Hôtel de ville...)

La décision modificative n°3

Votée en décembre, elle a affiché principalement l'inscription du versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe de la Résidence Les Belles Vues (10 K€), l'inscription de crédits liés à l'exercice de droits de préemption pour 705 K€ (rues des Martyrs de la Résistance et Mauprime).

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la covid. Celle-ci a fortement impacté le compte administratif 2020 :

- ❖ Une baisse des produits des services de 2204K€, soit 35 % (cantine, petite enfance, centres de loisirs, stationnement...) du fait d'une forte baisse de la fréquentation des structures communales. S'agissant des seules recettes liées aux domaines scolaire, périscolaire, petite enfance, sportif, et seniors, il est constaté une perte de plus de 1 651 K€ entre 2019 et 2020.
- ❖ Des dépenses supplémentaires en termes d'achat de masques (438 K€), de produits de traitement (+ 22 K€), de produits d'entretien, de distributeurs de savon, de nettoyage complémentaire des espaces publics (notamment dans les écoles et les cours d'écoles), de signalétique, de tests covid à destination du

personnel communal...

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à 36 789 K€ contre 37 018 K€ en 2019 soit une diminution de 0,62%.

(en milliers d'euros)	CA 2019	CA 2020	Variation 2019/2020
(D011) Charges à caractère général	9 831	9 621	-2,13%
(D012) Dépenses de personnel	23 638	23 191	-1,89%
(D014) Atténuations de produits	813	813	0,00%
(D65) Autres charges de gestion courante	2 521	2 724	8,07%
Total dépenses de gestion	36 804	36 350	-1,23%
(D66) Charges financières	199	173	-13,23%
(D67) Charges exceptionnelles	15	266	ns
Total dépenses de fonctionnement	37 018	36 789	-0,62%

1. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL : CHAPITRE 011

Les charges à caractère général comprennent les charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, charges locatives, impôts et taxes, entretiens et réparations...) et des charges liées à l'activité (achats de petits équipements ou de prestations de services, alimentation, frais de télécommunication, de publication, d'affranchissement, carburant, locations d'équipement...).

Initialement estimées à 10 169 K€, elles ont fait l'objet d'un budget supplémentaire de 933 K€ et de décisions modificatives à hauteur de – 670 K€. Elles connaissent une diminution de -2,14 % entre 2019 et 2020.

Chapitre 011	2018	2019	2020
Compte Administratif	9 482 K€	9 831 K€	9 621 K€
Crédits ouverts			10 432 K€

Le compte 6042 comporte toutes les dépenses faisant l'objet d'une refacturation par la Ville. Les principales dépenses de ce compte sont :

- Les séjours du secteur de la Jeunesse pour 126 K€
- Les activités du pôle Culturel pour 108 K€
- Les sorties organisées par les centres de loisirs de la ville pour 23 K€.

Les dépenses de ce compte connaissent une diminution de 12,59%

Pour mémoire, les recettes constatées en contrepartie figurent aux comptes 706.

6042	2018	2019	2020
Compte Administratif	287 K€	294 K€	257 K€
Crédits ouverts			282 K€

Le compte 6061 regroupe les dépenses de fluides et sont en légère diminution (-0,32%).

En 2020, elles s'élèvent à 1 558 K€ (dont 307 K€ pour l'eau, 848 K€ pour l'électricité et 403 K€ pour le chauffage urbain).

6061	2018	2019	2020
Compte Administratif	1 517 K€	1 563 K€	1 558 K€
Crédits ouverts			1 375 K€

Les comptes 6062 à 6068 regroupent l'ensemble des achats de fournitures dont les carburants (51K€), l'alimentation (725 K€), les fournitures d'entretien (844 K€) et de petits équipements, les fournitures scolaires (64 K€) et administratives (85K€), les achats de livres, les fournitures de voirie et les vêtements de travail .

Initialement estimés à 2 120 K€ en 2020, ces comptes ont fait l'objet d'ajustements budgétaires principalement liés à la pandémie.

Il est à noter des dépenses supplémentaires liées à la covid-19 de :

- 22 K€ au titre des produits de traitement (gels hydroalcooliques, désinfectants, lingettes virucides...)
- 5 K€ pour les produits d'entretien
- 438 K€ pour l'achat de masques à destination des ovillois et des agents municipaux
- 6 K€ pour l'achat de distributeurs de savon liquide.

6062 à 6068	2018	2019	2020
Compte Administratif	1 948 K€	2 086 K€	2 279 K€
Crédits ouverts			2 569 K€

Les comptes 611 regroupent les contrats de prestations de services, notamment :

- Le marché relatif au nettoyage pour 912 K€ (dont 9 K€ de lavage complémentaire dû à la covid-19)
- Le marché relatif aux repas pour les crèches municipales pour 154 K€
- Le marché relatif au portage de repas pour les seniors pour 126 K€.

611	2018	2019	2020
Compte Administratif	1 182 K€	1 205 K€	1 228 K€
Crédits ouverts			1 261 K€

Les comptes 613 regroupent toutes les dépenses liées aux locations d'immeubles et de matériels notamment :

- La location de biens immobiliers pour 11 K€
- La location de biens mobiliers pour 141 K€ (dont 61 K€ pour les vêtements de travail, 30 K€ pour les illuminations de Noël...)

En 2020, les activités de la Résidence autonomie Les Belles vues sont retracées dans un budget annexe, d'où une diminution du poste. La subvention désormais versée par la Mairie augmente les "autres dépenses" de gestion par rapport à 2019.

613	2018	2019	2020
Compte Administratif	328 K€	336 K€	152 K€
Crédits ouverts			171 K€

Le compte 614 est relatif aux charges locatives et de propriété.

614	2018	2019	2020
Compte Administratif	29 K€	23 K€	8 K€
Crédits ouverts			31 K€

Aux comptes 615 sont budgétées les dépenses liées à l'entretien des biens mobiliers, immobiliers et à la maintenance, dont :

- L'entretien des bâtiments pour 714 K€
- L'entretien de la voirie et des réseaux pour 502 K€ (dont 215 K€ de travaux de voirie, 122 K€ de travaux d'entretien du patrimoine arboré, 79 K€ de travaux d'éclairage public, 56 K€ de remplacement de matériel de signalisation tricolore...)
- L'entretien du matériel roulant pour 30 K€
- L'entretien et la réparation du matériel pour 156 K€ (dont 3 K€ de nettoyage complémentaire de cours d'école, squares et crèches)
- La maintenance pour 421 K€ (logiciels, matériels ...)

615	2018	2019	2020
Compte Administratif	1 826 K€	1 864 K€	1 824 K€
Crédits ouverts			2 026 K€

Le compte 616 est relatif aux primes d'assurances.

616	2018	2019	2020
Compte Administratif	128 K€	147 K€	152 K€
Crédits ouverts			218 K€

Le compte 617 enregistre les études non suivies de travaux d'investissement. Les principales études concernant :

- L'inventaire du patrimoine de la voirie pour 16 K€
- La révision du règlement local de publicité pour 10 K€
- Le diagnostic du patrimoine arboré pour 10 K€
- La phase 1 de l'étude lancée au quartier des Genêts

617	2018	2019	2020
Compte Administratif	11 K€	69 K€	47 K€
Crédits ouverts			71 K€

Le compte 618 enregistre les frais divers, dont :

- L'achat de documentation pour 29 K€
- Les frais de formation pour 76 K€
- D'autres frais divers pour 128 K€ (dont des frais de reliure à la médiathèque pour 22 K€, des contrats d'entretien des bâtiments à hauteur de 45 K€...)

618	2018	2019	2020
Compte Administratif	213 K€	245 K€	233 K€
Crédits ouverts			222 K€

Le compte 622 enregistre les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, dont :

- Le versement des indemnités des régisseurs pour 3 K€
- Les frais d'honoraires pour 55 K€
- Les frais d'actes et de contentieux pour 78 K€
- Diverses rémunérations pour 32 K€ (dont 13 K€ pour les analyses bactériologiques ?)

622	2018	2019	2020
Compte Administratif	113 K€	169 K€	107 K€
Crédits ouverts			149 K€

Le compte 623 intègre l'ensemble des dépenses liées à la publicité, aux publications et aux relations publiques, dont :

- Les frais d'annonce et d'insertion pour 50 K€
- Les frais de publication pour 82 K€
- Les dépenses liées aux relations publiques et les prestations organisées à destination des ovoillois dans les secteurs scolaire, culturel, socioculturels pour 155 K€.

Il est à noter une dépense supplémentaire de 14 K€ au titre de la signalétique liée à la covid-19 (panneaux, stickers, signalétique...)

623	2018	2019	2020
Compte Administratif	452 K€	384 K€	317 K€
Crédits ouverts			374 K€

Le compte 624 intègre l'ensemble des dépenses liées au transport de biens et transports collectifs, dont :

- Le transport de biens pour 6 K€
- Le transport collectif pour 153 K€ (scolaire, centres de loisirs, jeunesse et seniors) contre 242 K€ en 2019 du fait de la covid-19

624	2018	2019	2020
Compte Administratif	250 K€	252 K€	159 K€
Crédits ouverts			178 K€

Le compte 625 intègre les dépenses liées aux déplacements, missions et réceptions :

- Les frais de réception pour 31 K€
- Les frais de mission et déplacement pour 2 K€.

625	2018	2019	2020
Compte Administratif	71 K€	72 K€	33 K€
Crédits ouverts			63 K€

Le compte 626 correspond à l'ensemble des frais postaux et de télécommunications :

- Les frais d'affranchissement pour 98 K€
- Les frais de télécommunication pour 132 K€

626	2018	2019	2020
Compte Administratif	216 K€	215 K€	230 K€
Crédits ouverts			228 K€

Le compte 627 enregistre les frais bancaires.

627	2018	2019	2020
Compte Administratif	13 K€	12 K€	11 K€
Crédits ouverts			10 K€

Le compte 628 enregistre les dépenses relatives aux cotisations versées, et aux autres prestations extérieures, dont :

- Les concours divers et cotisations pour 150 K€
- Les frais de gardiennage pour 9 K€ (dont 5 K€ au titre de la covid-19 dans le cadre de la gestion des flux lors de la réouverture du marché, et au stade Baquet)
- Les frais de nettoyage des locaux pour 121 K€
- Les autres services extérieurs pour 509 K€ (dont 212 K€ au titre des marchés relatifs au stationnement payant, 110 K€ au titre de l'hébergement informatique, les prestations du domaine culturel à destination des oivillois pour 57 K€, les prestations des domaines scolaire et périscolaire pour 16 K€, la mission de remplacement d'un instructeur droits des sols pour 53 K€...)

628	2018	2019	2020
Compte Administratif	723 K€	670 K€	791 K€
Crédits ouverts			952 K€

Les comptes 63 enregistrent principalement les impôts locaux, la taxe sur les bureaux et les autres impôts et taxes :

- Les taxes d'habitation et taxes foncières pour 109 K€ (contre 102 K€ en 2019)
- Les taxes sur les bureaux et logements vacants pour 20 K€
- La taxe relative au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 105 K€ (contre 68 K€ en 2019)

63	2018	2019	2020
Compte Administratif	176 K€	224 K€	237 K€
Crédits ouverts			250 K€

2. LES CHARGES DE PERSONNEL : CHAPITRE 012

Les charges de personnel s'élèvent à 23 191 K€ en 2020 contre 23 638 K€ en 2019 (en diminution de -1,89 %). Initialement évaluées à 24 321 K€, leur taux de réalisation de l'ordre de 95 % traduit la volonté d'optimisation de cette ressource.

En 2020, 20 K€ ont par ailleurs été consacrés aux tests covid.

Chapitre 012	2018	2019	2020
Compte Administratif	23 052 K€	23 638 K€	23 191 K€
Crédits ouverts			24 321 K€

Rémunération des titulaires :

64111 à 64118	2018	2019	2020
Compte Administratif	10 911 K€	11 110 K€	11 098 K€
Crédits ouverts			11 457 K€

Rémunération des non-titulaires :

64131	2018	2019	2020
Compte Administratif	5 252 K€	5 312 K€	5 246 K€
Crédits ouverts			5 460 K€

Autres postes :

Nature	CA 2018	CA 2019	CA 2020
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR (INTERIM)	60 K€	145 K€	49 K€
6417 REMUNERATION DES APPRENTIS	3 K€	20 K€	40 K€
6451 COTISATIONS URSSAF	2 915 K€	3 066 K€	2 944 K€
6453 COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	3 031 K€	3 108 K€	2 987 K€
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	183 K€	198 K€	196 K€
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	244 K€	248 K€	227 K€
6471 PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU FNAL	64 K€	66 K€	65 K€
64731 ALLOCATIONS CHOMAGE	290 K€	268 K€	206 K€
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	70 K€	74 K€	101 K€
6478 AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	3 K€	-	-
6488 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	26 K€	23 K€	31 K€
TOTAL	6 889 K€	7 216 K€	6 847 K€

3. LES ATTENUATIONS DE PRODUITS : CHAPITRE 014

Ce chapitre comprend le prélèvement effectué au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Chapitre 014	2018	2019	2020
Compte Administratif	787 K€	813 K€	813 K€
Crédits ouverts			830 K€

4. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : CHAPITRE 65

Chapitre 65	2018	2019	2020
Compte Administratif	2 833 K€	2 521 K€	2 724 K€
Crédits ouverts			2 870 K€

Ce chapitre comprend le montant des subventions accordées pour :

- Les subventions pour le CCAS (295 K€), et la Caisse des écoles (62,5 K€)
- Les subventions aux associations (602 K€)
- La subvention versée à l'Institut Sainte-Thérèse (164 K€)
- La subvention d'équilibre au budget annexe Résidence autonomie les Belles Vues (135 K€).

On retrouve également dans ce chapitre :

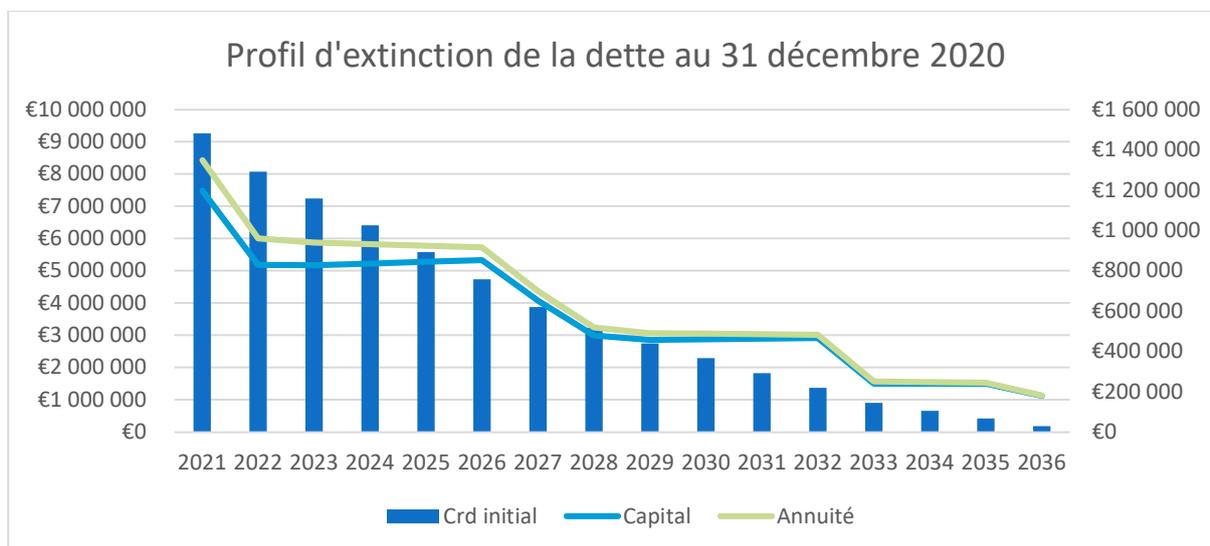
- Les contingents et participations obligatoires (1 047 K€) dont principalement le contingent versé au SDIS à hauteur de 1 029 K€
- Les indemnités, les frais de mission, de formation et de représentation des élus pour 298 K€
- Les créances admises en non-valeur ou éteintes (30 K€)
- Les remboursements aux oivillois des prestations non réalisées du fait de la covid-19 à l'Atelier 12 (16 K€) et au Conservatoire (15 K€), ainsi que les exonérations de droits de place des forains des marchés (17 K€).

5. CHARGES FINANCIERES : CHAPITRE 66

Chapitre 66	2018	2019	2020
Compte Administratif	235 K€	199 K€	173 K€
Crédits ouverts			181 K€

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette du budget principal de la Ville s'établit à 9 263 K€ (contre 10 453 K€ au 31 décembre 2019) avec une structure de la dette saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte GISSLER ;
- 10 emprunts ;
- 61 % en taux fixe, 39 % en taux variable ;
- Un taux moyen de 1,75 % ;
- La durée résiduelle est de 15,7 ans.



6. CHARGES EXCEPTIONNELLES : CHAPITRE 67

67	2018	2019	2020
Compte Administratif	67 K€	15 K€	266 K€
Crédits ouverts			267 K€

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent :

- Aux titres annulés sur exercices antérieurs (cantine, périscolaire...) pour 18 K€
- Aux bourses BAFAs citoyens pour 3 K€
- En 2020, la ville a transféré à la Communauté d'Agglomération le résultat de fonctionnement excédentaire du budget annexe de l'Assainissement (239 K€)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de gestion 2020 s'élèvent à 40 674 K€ contre 43 027 K€ en 2019 soit une diminution de 5,5%, principalement liée aux pertes liées à la covid.

Les recettes exceptionnelles (comme les produits de vente immobilière) sont également en baisse.

(en milliers d'euros)	CA 2019	CA 2019	Variation 2019/2020
(R70) Produits des services	6 212	4 008	-35,48%
(R73) Impôts et taxes	27 173	27 176	0,01%
(R74) Dotations et participations	8 581	9 022	5,14%
(R75) Autres produits de gestion courante	711	278	-60,87%
(R013) Atténuations de charges	349	189	-45,90%
Total recettes de gestion	43 027	40 674	-5,47%
(R77) Recettes exceptionnelles	2 365	486	-79,47%
(R78) Reprises sur amortissements et provisions	0	0	-
Total recettes réelles de fonctionnement	45 392	41 159	-9,32%

1. PRODUITS DES SERVICES : CHAPITRE 70

Dans ce chapitre se retrouvent l'ensemble des recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers du service.

Elles représentent 9,74% des recettes réelles de fonctionnement. En diminution de 35,48 % par rapport à 2019, elles regroupent les recettes liées à la cantine, à la petite enfance, aux centres de loisirs, aux études surveillées...

Initialement évaluées à 6 262 K€ au budget primitif 2020, cette prévision a fait l'objet d'un réajustement de - 1 185 K€ au budget supplémentaire 2020 afin de prendre en compte la perte de recettes liées à la covid.

Chapitre 70	2018	2019	2020
Compte Administratif	5 795 K€	6 212 K€	4 008 K€
Crédits ouverts			5 077 K€

Les produits des services évoluent en fonction :

- Des tarifs votés tous les ans et qui sont revalorisés et ou/maintenus en intégrant une hypothèse de progression ajustée au secteur,
- De « l'effet volume » constaté suite à l'augmentation régulière de la fréquentation dans les structures municipales. Il convient toutefois de tenir compte de l'effet Covid qui a entraîné une baisse de fréquentation sur plusieurs mois.

Le compte 703 contient les recettes liées à l'exploitation du domaine public, en nette baisse du fait de la covid-19 :

- Les recettes de stationnement et de forfaits post stationnement pour 395 K€ (contre 845 K€ au CA 2019)
- Les redevances d'occupation du domaine public pour 62 K€ (contre 123 K€ en 2019)
- Le produit des redevances et concessions funéraires pour 92 K€.

Initialement évaluées à 1 096 K€ au budget primitif 2020, cette prévision a fait l'objet d'un réajustement de - 150 K€ au budget supplémentaire 2020 afin de prendre en compte la perte de recettes liées à la covid.

703	2018	2019	2020
Compte Administratif	722 K€	1 050 K€	550 K€
Crédits ouverts			945 K€

Sont inscrits principalement au **compte 706** :

- Les recettes relatives à la restauration scolaire pour 1 328 K€ (contre 1 894 K€ en 2019)
- Les recettes liées aux secteurs Jeunesse, crèches et centres de loisirs pour 1 367 K€ (contre 1 969 K€ en 2019)
- Les recettes relatives aux études surveillées pour 186 K€ (contre 315 K€ en 2019)
- Les recettes relatives à la piscine pour 99 K€ (contre 329 K€ en 2019)
- Les recettes du domaine culturel (150 K€ pour le Conservatoire, et 136 K€ pour l'Atelier 12 et les spectacles culturels)
- Les recettes relatives au portage de repas pour 120 K€.

En 2020, une perte de plus de 1 651 K€ a été constatée, principalement à cause des effets de la covid-19 sur l'ouverture des équipements communaux et l'offre de services.

Il est à noter un réajustement des prévisions budgétaires à hauteur de - 1 035 K€ afin de constater cette perte (5 092 K€ au BP contre 4 057 K€ de crédits ouverts).

706	2018	2019	2020
Compte Administratif	4 947 K€	5 039 K€	3 388 K€
Crédits ouverts			4 057 K€

Le compte 708 enregistre les produits issus de la régie publicitaire (46K€), la recette versée par le Syndicat d'assainissement de la Boucle de la Seine au titre de la mise à disposition du service Assainissement de la Ville et des prestations effectuées par la Ville (61 K€) et l'utilisation de la piscine par certains organismes (lycées, associations, Marine nationale).

708	2018	2019	2020
Compte Administratif	105 K€	124 K€	71 K€
Crédits ouverts			74 K€

2. IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT DE FISCALITE : CHAPITRE 73

Les ressources fiscales (chapitre 73) représentent 66,03 % des recettes de fonctionnement et s'élèvent à 27 176 K€ en 2020. Elles sont identiques à celles de 2019.

Chapitre 73	2018	2019	2020
Compte Administratif	26 592 K€	27 173 K€	27 176 K€
Crédits ouverts			26 830 K€

Les impôts et taxes

731-733-735-736	2018	2019	2020
Compte Administratif	19 294 K€	20 105 K€	20 387 K€
Crédits ouverts			20 082 K€

Ces comptes enregistrent principalement :

- Le produit des contributions directes pour 19 742 K€
- Les droits de place des marchés forains pour 232 K€ (contre 394 K€ en 2019, du fait du confinement et de la fermeture des commerces et forains dits « non-essentiels »)
- La taxe sur l'électricité pour 395 K€
- La taxe locale sur la publicité extérieure pour 18 K€.

La fiscalité reversée

732	2018	2019	2020
Compte Administratif	4 548 K€	4 548 K€	4 468 K€
Crédits ouverts			4 548 K€

Dans le cadre de la crise sanitaire et de la baisse significative annoncée de recettes fiscales, les attributions de compensation 2020 des communes membres ont été ajustées d'une baisse de -1,75 %.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)

7381	2018	2019	2020
Compte Administratif	2 438 K€	2 520 K€	2 321 K€
Crédits ouverts			2 200 K€

Une baisse des droits de mutation de 8 % a été constatée en 2020.

3. DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : CHAPITRE 74

Les dotations et participations (chapitre 74) représentent 21,92 % des recettes, en augmentation de 5,14 % par rapport à 2019.

Chapitre 74	2018	2019	2020
Compte Administratif	8 625 K€	8 581 K€	9 022 K€
Crédits ouverts			8 446 K€

Sont comptabilisées les recettes principales suivantes :

- La dotation forfaitaire pour 4 326 K€
- Les attributions de compensations de l'Etat (taxes foncière, taxe d'habitation) pour 1 266 K€
- Les participations de la CAF pour 2 855 K€ (secteurs scolaire, jeunesse et petite enfance). Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire dans les crèches, la CAF a versé à la ville une aide exceptionnelle de 565 K€ en 2020.
- Le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses de fonctionnement pour 119 K€
- La dotation générale de décentralisation destinée aux communes disposant d'un service communal d'hygiène pour 181 K€
- Les subventions de nos partenaires à hauteur de 211 K€ :
 - de l'Etat, notamment une participation versée au titre de l'achat de masques par la ville pour 144 K€
 - du Conseil régional d'Ile-de-France pour 23 K€ (circuits spéciaux scolaires)
 - et du Conseil départemental des Yvelines à hauteur de 24 K€

4. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : CHAPITRE 75

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont en diminution par rapport à 2019 (-60,87 %) et s'élèvent à 278 K€.

Ils sont composés principalement des revenus des loyers et leurs charges connexes (eau, entretien des parties communes, refacturation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) que perçoit la ville en contrepartie de la location des bâtiments et logements dont elle est propriétaire.

Chapitre 75	2018	2019	2020
Compte Administratif	668 K€	711 K€	278 K€
Crédits ouverts			299 K€

Les recettes concernent notamment :

- Le produit des revenus des immeubles et les refacturations de charges locatives pour 142 K€ (contre 573 K€ en 2019). En 2020, les activités de la Résidence autonomie Les Belles vues sont retracées au sein d'un budget annexe dédié (417 K€ en 2019).
- Divers remboursements en matière de ressources humaines (congrés paternité, pensions d'invalidité...) pour 24 K€
- Le remboursement de charges portées par le budget Ville et refacturées au Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour 60 K€.

5. LES ATTENUATIONS DE CHARGES : CHAPITRE 013

Les atténuations de charges sur le chapitre 013 correspondent aux remboursements de sécurité sociale, de prévoyance, de cessation progressive d'activité... pour un montant de 189 K€.

6. LES RECETTES EXCEPTIONNELLES : CHAPITRE 77

Les produits exceptionnels (chapitre 77) s'élèvent à 486 K€, en diminution de – 79,47% par rapport à 2019. Au titre de 2019, il s'agit principalement de la vente de biens mobiliers et immobiliers pour 2 334 K€ (dont 1 797 K€ au titre de la cession du bien sis 140/148 place André Malraux et 502 K€ au titre de la cession du bien sis 6 rue de la Paix).

Au titre de 2020, il s'agit principalement du versement de 415 K€ au titre du protocole d'accord signé dans le cadre du sinistre de la piscine.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital. Elles comprennent :

- Les remboursements d'emprunts ;
- Les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations) ;
- Les subventions d'équipements versées.

Parmi les dépenses directes d'investissement, il convient de distinguer les dépenses sur opérations (gérées pluriannuellement) des dépenses hors opérations.

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 12 059 K€.

(en milliers d'euros)	CA 2019	CA 2020
(D10) Dotations, fonds divers et réserves	55	1 091
(D16) Emprunts et dettes assimilées	1 186	1 211
Opérations d'équipement	11 838	9 758
<i>dont Opérations d'investissement</i>	<i>3 835</i>	<i>2 743</i>
<i>dont (D20) Immobilisations incorporelles</i>	<i>332</i>	<i>251</i>
<i>dont (D204) Subventions d'équipement versées</i>	<i>803</i>	<i>420</i>
<i>dont (D21) Immobilisations corporelles</i>	<i>6 868</i>	<i>6 344</i>
<i>dont (D23) Immobilisations en cours</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
(D26) Participations et créances rattachées	10	0
Total dépenses d'investissement	13 089	12 059

DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR OPERATIONS

OPERATIONS	CA 2019	CA 2020
0012 – Groupe scolaire BBK	354 122,09 €	1 455 716,13 €
0017 – Réfection toiture Toussaint Guesde	256 458,72 €	0 €
0061 – Centre technique municipal	639 053,73 €	30 076,86 €
0090 – Maison médicale Toussaint	0 €	26 298,00 €
080 – Accessibilité PMR parc immobilier	35 313,62 €	296 161,18 €
081 – Accessibilité PMR espace public	84 305,17 €	98 473,39 €
20180043 – Jean Bouin	2 465 525,67 €	836 557,25 €
SOUS TOTAL OPERATIONS	3 834 779,00 €	2 743 282,81 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

CHAPITRES	CA 2019	CA 2020
20 Immobilisations incorporelles	331 989,49 €	250 546,73 €
204 Subventions d'équipement versées	803 090,62 €	420 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	6 868 240,77 €	6 343 820,13 €
23 Immobilisations en cours	0 €	0 €
10 - Dotations et fonds propres	55 364,84 €	1 091 330,78 €
26 - Participations	10 000,00 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilés	1 185 614,47 €	1 210 506,95 €
SOUS TOTAL HORS OPERATIONS	9 254 300,19 €	9 316 204,59 €

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 089 079,19 €	12 059 487,40 €
Mouvements d'ordre	81 050,77 €	171 323,77 €

7. LES DEPENSES SUR OPERATIONS

Les dépenses relatives aux opérations en 2020 s'élèvent à 2 743 K€ (contre 3 835 K€ en 2019, soit une diminution de - 28,46 %).

Elles se décomposent ainsi :

Opération 0012 : Travaux de réhabilitation du groupe scolaire BBK => 1 456 K€

Nature	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
2031 FRAIS D'ETUDES		103 930,80 €	103 572,00 €
21312 CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS SCOLAIRES	3 160 000 €	2 089 524,13 €	1 352 144,13 €

Opération 0061 : Centre technique municipal => 30 K€

Nature	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
21318 CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS		5 640 €	5 640,00 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 844 K€	2 844,00 €
2313 CONSTRUCTIONS		26 698,38 €	21 592,86 €

Opération 0090 : Maison médicale Toussaint => 26K€

Nature	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
2031 FRAIS D'ETUDES			26 298,00 €

Les crédits relatifs à cette opération ont été inscrits en décision modificative n°1 (+ 1 800 K€) et ont été réajustés en décision modificative n°2 (- 1 700 K€).

Opération 080 : Accessibilité PMR => 296 K€

Nature	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
21312 CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS SCOLAIRES		320 000 €	226 102,60 €
21318 CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	350 000 €		70 058,58 €

Opération 081 : Accessibilité PMR espace public => 98 K€

Nature	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
2151 RESEAUX DE VOIRIE	50 000 €	55 294,79 €	93 783,39 €
21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE		4 690 ,00€	4 690,00 €

Opération 20180043 : Jean Bouin => 837 K€

Nature	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
2031 FRAIS D'ETUDES	650 000 €	39 832,80 €	19 930,80 €
21318 CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS			19 158,00 €
2135 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS		8 073,60 €	28 116,15 €
2313 CONSTRUCTIONS	400 000 €	898 957,51 €	769 352,30 €

8. LES DEPENSES HORS OPERATIONS

Les dépenses hors opérations s'élèvent à 9 316 K€ (contre 9 254 K€ en 2019).

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES => 251 K€

Nature	CA 2019	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
2031 FRAIS D'ETUDES	206 085,20 €	1 475 000 €	285 907,60 €	195 538,99 €
2033 FRAIS D'INSERTION	9 720,00 €	10 000 €	1 404,00 €	8 208,00 €

2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	116 184,29 €	125 060 €	42 342,04 €	46 799,74 €
TOTAL	331 989,49 €	1 610 060 €	329 653,64 €	250 546,73 €

L'essentiel de ce chapitre est constitué des frais d'études et d'achat de licences et de logiciels informatiques qui ne sont pas votés en opérations dont :

- Diverses études pour 196 K€ (dont celles relatives au projet de réaménagement de la place Michelet pour 38 K€, à l'aménagement paysager de la ZAC Eglise pour 16 K€, à l'aménagement du stade Baquet pour 24 K€...)
- Les frais d'insertion des marchés publics à hauteur de 8 K€
- L'achat et le renouvellement des logiciels informatiques de la Ville (47 K€).

Initialement prévu à 1 610 K€, ce poste a fait l'objet d'une décision modificative à hauteur de - 945 K€ (- 350 K€ au titre des frais d'études liés à la crèche Charles de Gaulle, - 120 K€ pour l'église, - 125 K€ pour l'école Schoelcher...).

CHAPITRE 204 : SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES => 420 K€

Nature	CA 2019	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
20422 SUBVENTION ETS PRIVES	803 090,62 €	420 000 €	153 924,00 €	420 000 €
TOTAL	803 090,62 €	420 000 €	153 924,00 €	420 000 €

Ce compte concerne les subventions d'équipement versées à des organismes publics ou aux personnes dedroit privé.

Pour 2021, il s'agit de surcharges foncières versées au bailleur I3F pour les opérations suivantes :

- Opération rue Proudhon : 200 000 €
- Opération rue Claude Bernard : 220 000 €.

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES => 6 344 K€

Sont inscrits dans ce chapitre les biens sur lesquels s'exerce un droit de propriété (terrains, constructions, installations techniques, matériels et outillage industriels et immobilisations en cours).

Nature	CA 2019	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
2111 et 2113 TERRAINS	110 000 €			266 593,35 €
2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	1 319 564,35 €	1 402 000 €	514 531,08 €	937 711,42 €
21311 à 21318 CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	3 273 175,51 €	6 388 000 €	428 582,33 €	1 607 168,17 €
2135 à 2138 AMENAGEMENTS, AUTRES CONSTRUCTIONS	533 356,84 €	364 000 €	234 954,56 €	623 688,93 €
2151 à 2158 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	683 951,81 €	2 789 000 €	2 000 367,97 €	1 873 642,53 €
2161 à 2162 COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	20 212,06 €	30 700 €		15 820 00 €
2181	1 843,20		7 014,12 €	7 014,12

2182 MATERIEL DE TRANSPORT	148 260,67 €	233 000 €	145 825,61 €	80 058,32 €
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	138 849,36 €	293 350 €	77 323,55 €	223 990,40 €
2184 MOBILIER	45 566,59 €	82 450 €	20 706,59 €	645 799,83 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	593 460,38 €	490 040 €	270 432,85 €	645 799,83 €
TOTAL	6 868 240,77 €	12 072 640 €	3 699 738,66 €	6 343 820,13 €

Les dépenses réalisées en 2020 correspondent notamment à :

- L'acquisition de Parcelles rue Gambetta et l'exercice d'un droit de préemption rue Lavoisier pour 267 K€
- Des travaux d'aménagement de terrains pour 938 K€ dont la réfection de cours d'écoles pour 319 K€, la création d'aires de jeux dans les crèches Alizés et Molière pour 207 K€, des travaux d'aménagement paysager pour 286 K€...
- Des travaux dans les bâtiments publics pour 1 607 K€ dont 755 K€ dans les écoles (151 K€ pour la réhabilitation du parking de l'école Velter, 101 K€ pour des travaux à l'école Casanova, 221 K€ pour Détraves...) et 819 K€ dans les bâtiments publics (173 K€ pour des travaux à la crèche des Bruyères, 276 K€ pour la salle Cassin, 78 K€ pour la Cuisine centrale...)
- Des travaux de voirie à hauteur de 1 734 K€ (dont 94 K€ pour des travaux de remplacement de projecteurs au stade Barran, 595 K€ pour des travaux de réfection de chaussée, le remplacement de lanternes pour 512 K€, 259 K€ pour la vidéoprotection, 54 K€ pour du mobilier de voirie...)
- L'achat de véhicules pour 80 K€
- L'achat de matériel informatique à hauteur de 224 K€.

CHAPITRE 10 : DOTATIONS ET FONDS PROPRES => 1 091 K€

Nature	CA 2019	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
10226 – TAXE D'AMENAGEMENT	55 364,84 €			41 812,82 €
1068 – EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES				1 049 517,96 €
TOTAL	55 364,84 €			1 091 330,78 €

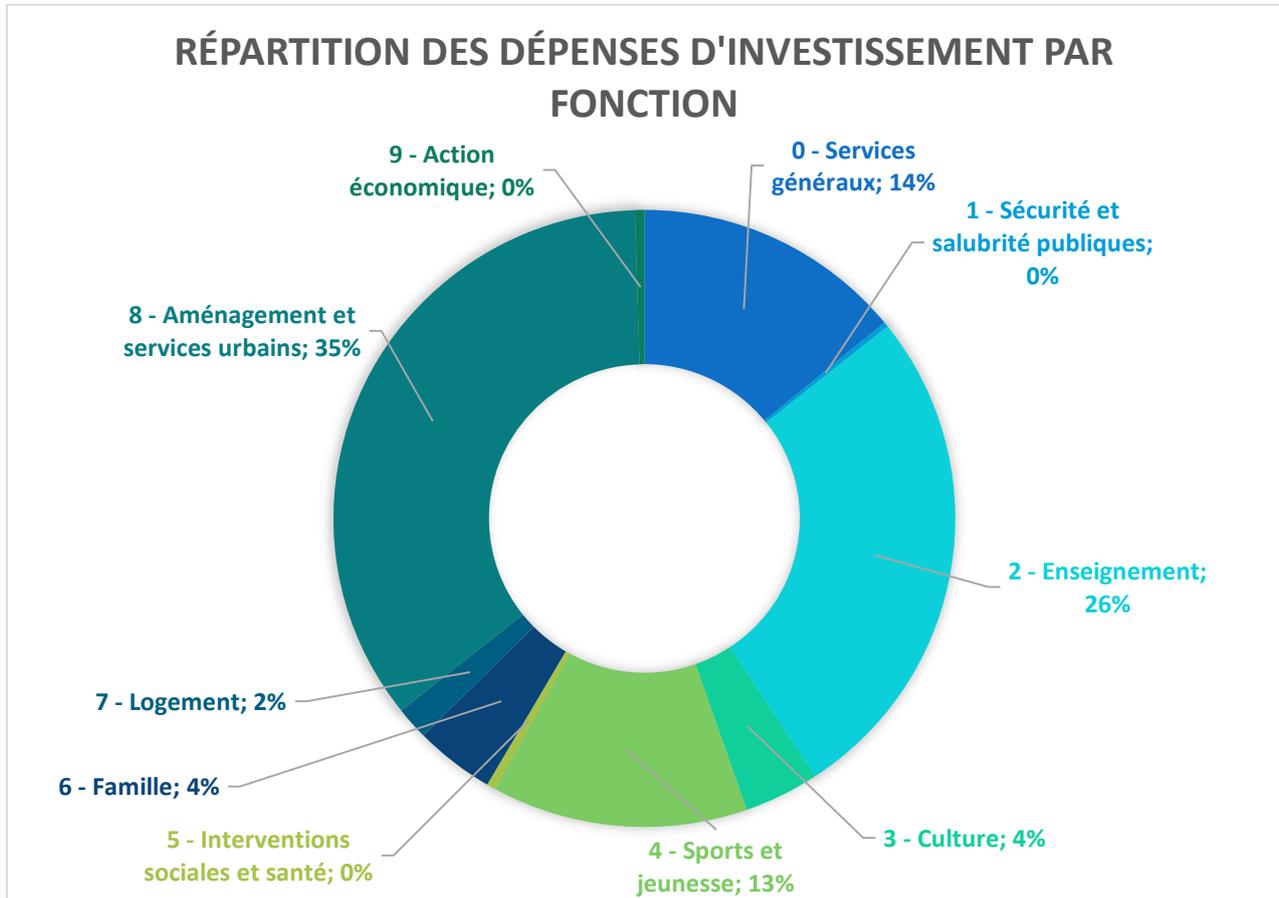
En 2020, la ville a transféré à la Communauté d'Agglomération le résultat d'investissement excédentaire du budget annexe de l'Assainissement afin de permettre le financement du programme d'entretien et d'investissement en matière d'Eau et d'Assainissement (1 050 K€). Cette somme a été inscrite en décision modificative.

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS => 1 210 K€

Nature	CA 2019	BP 2020	RAR 2020	CA 2020
1641, 16818, 16876 – REMBOURSEMENT DE CAPITAL DE LA DETTE	1 181 781,99 €	1 191 000 €		1 189 240,22 €
165 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 832,48 €	400 €		21 266,73 €

TOTAL	1 185 614,47 €	1 191 400 €	1 210 506,95 €
-------	----------------	-------------	----------------

Les dépôts et cautionnements reçus en 2020 concernent les écritures de transfert de patrimoine, suite à la création du budget annexe de la Résidence autonomie Les Belles Vues.
 Cette somme a été inscrite en décision modificative.



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement 2020 s'élèvent à 2 754 K€ contre 4 036 K€ en 2019, soit une baisse de - 31,76%.

(en milliers d'euros)	CA 2019	CA 2020
(R10) Dotations, fonds divers	2 032	2 442
(R13) Subventions d'investissement	2 001	312
(R16) Emprunts	3	0
Autres recettes d'investissement	1	0
Total recettes d'investissement	4 036	2 754

CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES => 2 442 K€

Nature	CA 2019	CA 2020
10222 F.C.T.V.A.	1 240 746,00 €	1 693 913,00 €
10226 TAXE D'AMENAGEMENT	791 028,60 €	748 527,98 €
TOTAL	2 031 774,60 €	2 442 440,98 €

Le Fonds de Compensation pour la TVA est une aide à l'investissement des collectivités territoriales. Il a pour objet de rembourser de manière forfaitaire la TVA acquittée sur certaines dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement de l'exercice précédent (16,404 % depuis 2015). Pour 2020, le montant du FCTVA perçu est de 1 694 K€.

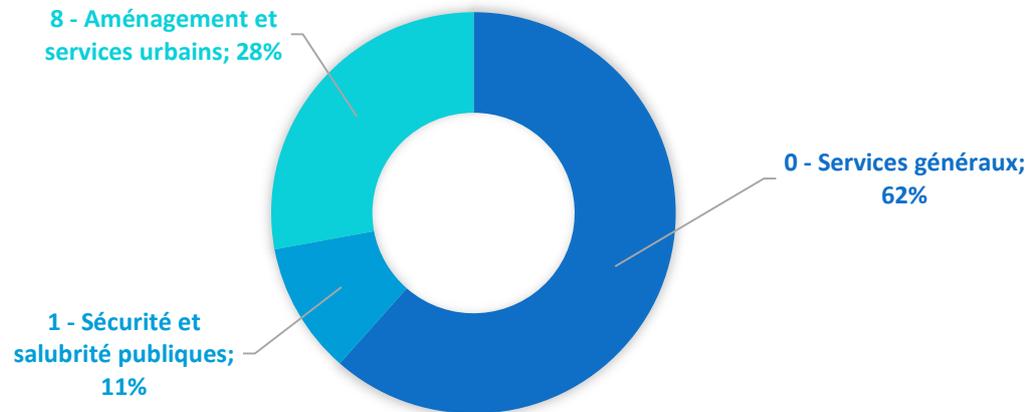
La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et les aménagements de toutes natures nécessitant une autorisation d'urbanisme. En 2020, cette taxe a été perçue un montant de 749 K€.

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES => 312 K€

Pour 2020 les recettes perçues concernent :

- Le produit des amendes de police pour 292 K€
- Une subvention de la Région Ile-de-France pour 10 K€ pour les travaux relatifs à l'installation de bornes électriques
- Une subvention du Syndicat d'énergie des Yvelines pour 9 K€ (au titre de la valorisation de certificats d'économies d'énergie concernant les opérations de rénovation énergétique effectuées par la ville)

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION

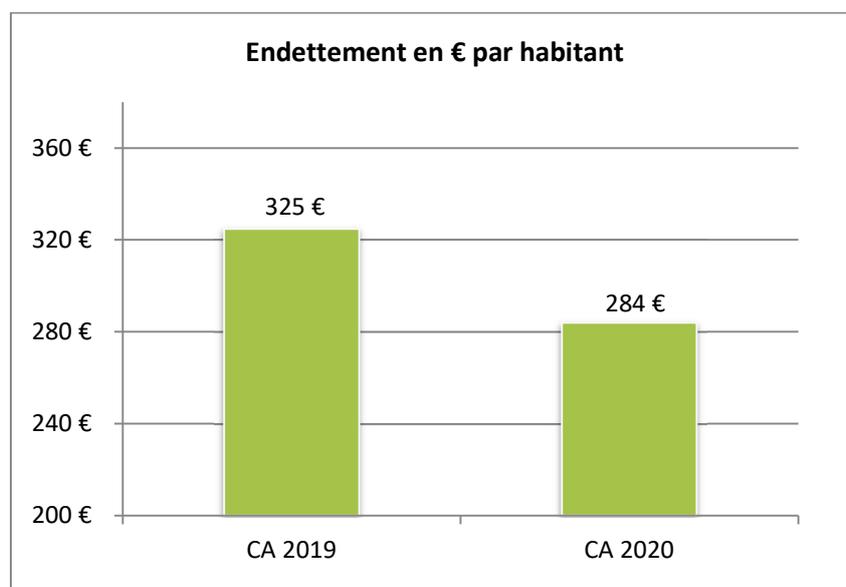


L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette s'établissait à 9 263 K€ au 31/12/2020 soit une baisse de 1 189 K€ par rapport à la situation au 31/12/2019 (10 453 K€).

(en milliers d'euros)	CA 2019	CA 2020	Variation 2019/2020
Encours de dette	10 453	9 263	-11,38%

L'encours de la dette s'élève à 284 € par habitant alors que la moyenne de la strate est de 1 050 € : la dette par habitant de la ville reste donc largement inférieure (- 72,97%) à la moyenne nationale (source : Les collectivités locales en chiffres 2020 – communes de 20 000 à 50 000 habitants).



LES RÉSULTATS 2020

Le résultat de l'exercice 2020 dégage un excédent global de 2 881 K€ (contre - 639 K€ en 2019), réparti comme suit :

- + 1 899 K€ pour la section de fonctionnement (contre + 3 586 K€ en 2019) ;
- + 982 K€ pour la section d'investissement (contre -4 225 K€ en 2019).

RESULTATS DE L'EXERCICE	CA 2020
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	41 164 928 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (B)	39 265 866 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (A-B = C)	1 899 062 €
Résultat 2019 reporté (D)	5 707 352 €
EXCEDENT CUMULE FONCTIONNEMENT (C + D = E)	7 606 414 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (F)	13 212 937 €
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	12 230 811 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (F-G = H)	982 126 €
Résultat 2019 reporté (I)	-360 768 €
EXCEDENT CUMULE INVESTISSEMENT (H + I = J)	621 357 €
SOLDE DES RESTES-A-REALISER DE L'EXERCICE 2020 (K)	-6 810 183 €
DEFICIT CUMULE INVESTISSEMENT (L)	-6 188 826 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 (E + L)	1 417 588 €

En tenant compte du résultat de l'exercice 2020 (+ 621 K€), du résultat reporté de l'exercice 2019 (- 361 K€) et du solde des restes-à-réaliser 2020 (- 6 810 K€), la section d'investissement présente un déficit global de - 6 189 K€ (ligne L).

L'excédent de la section de fonctionnement de + 7 606 K€ (ligne E) doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Les crédits relatifs à l'affectation du résultat seront inscrits au budget supplémentaire 2021.

Le compte administratif 2020 présente un résultat global de clôture s'élevant à 1 418 K€ (contre 5 707 K€ en 2019).

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT
PRESTATION DE SERVICES**

PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif clôt le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement a été précédé par :

-  le débat d'orientation budgétaire tenu le 21 novembre 2019 ;
-  le vote du budget primitif 2020 intervenu le 15 janvier 2020.

Le budget Assainissement est un budget annexe géré par la Ville au nom et pour le compte de la CASGBS sous convention de gestion.

Par conséquent, les sections d'exploitation et d'investissement sont équilibrées.

LA SECTION D'EXPLOITATION

L'exécution 2020 peut être synthétisée par les éléments suivants :

- Dépenses de l'exercice : 353 K€
 - dont 113 K€ au titre de l'entretien du réseau
 - dont 18 K€ de commissions de recouvrement de la redevance
 - dont 222 K€ relatif au reversement de la redevance d'assainissement perçue pour le compte de la Communauté d'agglomération
- Recettes de l'exercice : 353 K€
 - dont 222 K€ de redevance d'assainissement
 - dont 131 K€ au titre de la refacturation des dépenses engagées par la ville pour le compte de la Communauté d'agglomération.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

S'agissant de la section d'investissement :

- Dépenses de l'exercice : 95 K€
 - dont 45 K€ pour la réhabilitation du réseau d'assainissement dans la cour de la crèche Molière
 - dont 35 K€ pour la réhabilitation du réseau d'assainissement dans la cour des Petits Mousses
 - dont 5 K€ relatifs au versement du solde du diagnostic de fonctionnement du réseau
 - dont 11 K€ pour des opérations de détection et de référencement de réseau (boulevard Jean Jaurès).
- Recettes de l'exercice : 95 K€ correspondant à la refacturation des dépenses engagées par la ville pour le compte de la Communauté d'agglomération.

BUDGET ANNEXE
RESIDENCE AUTONOMIE
LES BELLES VUES

PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif clôt le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2020 du budget annexe Résidence autonomie Les Belles Vues a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire tenu le 21 novembre 2019 ;
- le vote du budget primitif 2020 intervenu le 15 janvier 2020 ;
- le vote de la décision modificative n°1 le 17 décembre 2020.

Depuis le 1er janvier 2020, les activités de la Résidence autonomie Les Belles Vues sont retracées au sein d'un budget annexe dédié et selon la nomenclature budgétaire et comptable M22.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	513 K€	568 K€
Opérations d'ordre	31 K€	0 €
Total	544 K€	568 K€

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement :

- Les charges à caractère général pour 76 K€ (dont 34 K€ au titre de l'eau, 36 K€ pour l'électricité, 3 K€ au titre des frais de télécommunication...)
- Les charges de personnel pour 256 K€
- Les dépenses afférentes à la structure pour 180 K€ dont les charges de location du bâtiment pour 161 K€, les travaux d'entretien du bâtiment pour 12 K€...

Les opérations d'ordre correspondent à la dotation aux amortissements (31 K€).

Les recettes de fonctionnement concernent principalement :

- Le produit des locations et des services annexes perçu auprès des résidents pour 430 K€
- La subvention du budget ville assurant l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement estimée à 135 K€.
- Le versement d'une prime exceptionnelle covid de 2 K€ par le Conseil départemental des Yvelines

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 K€	3,3 K€
Opérations d'ordre	0 K€	31,4 €
Total	3 K€	35 K€

Les dépenses d'investissement correspondent :

- Aux dépôts et cautionnements versés pour 3 K€ (remboursement des cautions versées par les locataires de la Résidence)

Les recettes d'investissement correspondent à :

- La dotation aux amortissements pour 31 K€
- Les dépôts et cautionnements pour 3 K€.

LES RÉSULTATS 2020

Le résultat de l'exercice 2020 dégage un excédent global de 55 K€ réparti comme suit :

- + 24 K€ pour la section de fonctionnement
- + 32 K€ pour la section d'investissement.